



donnadiu & associés

16 passage Charles Dallery
75011 Paris - France
Tél. : +33(0)1.86.90.29.10
contacts@donnadiu-associes.fr
www.donnadiu-associes.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

Siège social : 2 rue de la clôture 75019 Paris

SIRET : 784 263 303 00116

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'« état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger » figurant en annexe des comptes annuels, qui constitue un changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » en page n°5 des comptes annuels annexés ci-après, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mai 2024

Pour DONNADIEU & ASSOCIES,
Ludovic DONNADIEU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a smaller 'L' and a vertical stroke, representing the name Ludovic Donnadiou.

Commissaire aux comptes

BILAN

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets et droits similaires	15 840	15 840	0	0
Autres	218 896	136 819	82 077	29 662
Immobilisations corporelles :				
Terrains	72 835		72 835	51 135
Installations techniques, matériel et outillage	14 066	14 066	0	105
Autres	76 682	62 539	14 143	19 933
Immobilisations corporelles en cours	84 106		84 106	
Immobilisations financières :				
Participations et créances rattachées	300		300	300
Autres (dépôts et cautionnements)	32 782		32 782	32 003
Total I	515 506	229 264	286 243	133 138
Actif circulant :				
Stocks et en-cours	0		0	7 020
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	24 552	19 927	4 626	14 823
Créances reçues par legs et donations	0		0	366 245
Autres	3 483 280		3 483 280	3 094 783
Valeurs mobilières de placement	20 999		20 999	20 801
Disponibilités	2 564 146		2 564 146	2 925 586
Total II	6 092 977	19 927	6 073 051	6 429 258
Charges constatées d'avance III	43 928		43 928	50 862
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 652 412	249 190	6 403 222	6 613 258

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Fonds propres :		
Fonds propres statutaires	206 334	206 334
Réserves :		
- Réserves statutaires et contractuelles		1 287 009
- Réserves pour projets de l'entité	1 757 951	176 180
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	365 828	294 762
Total I	2 330 114	1 964 285
Fonds dédiés :		
Sur dons	1 104 049	2 063 156
Sur subventions		
Total II	1 104 049	2 063 156
Provisions pour risques et charges :		
Pour charges	11 876	4 043
Pour risques	38 300	306 197
Total III	50 176	310 240
Dettes :		
Fournisseurs et comptes rattachés	261 229	314 280
Dettes fiscales et sociales	465 269	413 148
Autres dettes	739 309	105 518
Total IV	1 465 807	832 945
Produits constatés d'avance V	1 453 077	1 442 632
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 403 222	6 613 258

COMPTE DE RÉSULTAT

	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	36 625	29 308
Ventes de biens et services	59 203	51 201
<i>Ventes de biens</i>	220	8 409
<i>Ventes de prestations de service</i>	58 984	42 792
<i>Dont parrainage</i>	58 000	40 892
Produits de tiers financeurs	5 595 191	6 376 278
<i>Subventions d'exploitation, concours publics</i>	2 198 456	2 007 623
<i>Ressources liées à la générosité du public :</i>	3 193 911	3 969 117
<i>Dons manuels</i>	2 301 836	2 939 254
<i>Mécénat</i>	869 905	673 220
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	22 170	356 644
<i>Contributions financières</i>	202 824	399 538
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	321 165	199 997
Utilisations des fonds dédiés	1 975 606	99 745
Autres produits	681 597	229 345
Total I	8 669 388	6 985 874
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	7 020	10 830
Autres achats et charges externes	1 386 101	1 244 586
Aides financières versées aux tiers	2 409 457	461 402
Impôts, taxes et versements assimilés	239 723	236 345
Salaires et traitements	1 928 096	1 733 134
Cotisations sociales	848 877	751 396
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35 010	28 162
Dotations aux provisions	39 032	85 119
Reports en fonds dédiés	1 016 499	2 063 156
Autres charges	3 976	6 536
Total II	7 913 791	6 620 665
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	755 597	365 209

PRODUITS FINANCIERS		
Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 693	961
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Total III	3 693	961
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 693	961
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	759 290	366 170
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		6 575
Total V	0	6 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	393 462	77 983
Total VI	393 462	77 983
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-393 462	-71 408
Participation des salariés aux résultats (VII)		0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0
Total des produits (I + III + V)	8 673 081	6 993 410
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 307 253	6 698 648
EXCEDENT OU DEFICIT	365 828	294 762

Valorisation des contributions et charges en nature	Exercice 2023	Exercice 2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature (matériel...)</i>		
<i>Prestations en nature</i>	143 019	33 733
<i>Bénévolat</i>	543 156	758 049
TOTAL	686 175	791 782
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>	143 019	33 733
<i>Personnel bénévole</i>	543 156	758 049
TOTAL	686 175	791 782

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION								
A- Produits et charges par origine et destination	Exercice 2023				Exercice 2022			
	Total		Dont générosité du public		Total		Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE								
1 - Produits liés à la générosité du public	3 433 360 €	40%	3 433 360 €	100%	4 397 964 €	63%	4 397 964 €	100%
1.1 - Cotisations sans contrepartie	36 625 €	0%	36 625 €	1%	29 308 €	0%	29 308 €	1%
1.2 - Dons, legs et mécénat	3 193 911 €	37%	3 193 911 €	93%	3 969 118 €	57%	3 969 118 €	90%
- Dons manuels	2 301 836 €		2 301 836 €		2 939 254 €		2 939 254 €	
- Legs, donations et assurances vie	22 170 €		22 170 €		356 644 €		356 644 €	
- Mécénats	869 905 €		869 905 €		673 220 €		673 220 €	
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	202 824 €	2%	202 824 €	6%	399 538 €	6%	399 538 €	9%
2 - Produits non liés à la générosité du public	744 494 €	9%	- €		288 081 €	4%	- €	
2.1 - Cotisations avec contrepartie								
2.2 - Parrainage des entreprises	58 000 €				40 892 €			
2.3 - Contributions financières sans contrepartie								
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	686 494 €				247 189 €			
3 - Subventions et autres concours publics	2 198 456 €	25%			2 007 623 €	29%		
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	321 165 €	4%			199 997 €	3%		
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 975 606 €	23%	1 975 606 €		99 745 €	1%	12 500 €	
Total	8 673 081 €		5 408 966 €		6 993 410 €		4 410 464 €	
CHARGES PAR DESTINATION	7 251 722 €	100%	4 395 497 €	100%	4 550 372 €	100%	2 002 325 €	100%
1 - Missions sociales	5 644 070 €	78%	3 710 491 €	84%	3 341 577 €	73%	1 666 442 €	83%
1.1 - Réalisées en France	5 644 070 €		3 710 491 €		3 341 577 €		1 666 442 €	
- Actions réalisées par l'organisme	3 234 613 €		3 710 491 €		2 873 640 €		1 666 442 €	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 409 457 €				467 937 €			
1.2 - Réalisées à l'étranger	- €		- €		- €		- €	
- Actions réalisées par l'organisme	0		- €		0		- €	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0		- €		0		- €	
2 - Frais de recherche de fonds	839 413 €	12%	494 213 €	11%	652 430 €	14%	325 624 €	16%
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	479 707 €	7%	357 871 €	8%	398 197 €	9%	236 945 €	12%
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	359 707 €	5%	136 342 €	3%	254 233 €	6%	88 679 €	4%
3 - Frais de fonctionnement	768 238 €	11%	190 793 €	4%	556 365 €	12%	10 259 €	1%
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	39 032 €				85 119 €			
5 - Impôt sur les bénéfices								
6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	1 016 499 €		1 016 499 €		2 063 156 €		2 063 156 €	
Total	8 307 253 €		5 411 996 €		6 698 648 €		4 065 481 €	
EXCEDENT OU DEFICIT	365 828 €		- 3 030 €		294 762 €		344 983 €	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales	3 710 491 €	1 666 442 €	1 - Ressources liées à la générosité du public	3 433 360 €	4 397 964 €
1.1 Réalisées en France	3 710 491 €	1 666 442 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	36 625 €	29 308 €
- Actions réalisées par l'organisme	3 710 491 €	1 666 442 €	1.2 Dons, legs et mécénats	3 193 911 €	3 969 118 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- €	- Dons manuels	2 301 836 €	2 939 254 €
1.2 Réalisées à l'étranger		- €	- Legs, donations et assurances vie	22 170 €	356 644 €
- Actions réalisées par l'organisme		- €	- Mécénat	869 905 €	673 220 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	202 824 €	399 538 €
2 - Frais de recherche de fonds	494 213 €	325 624 €			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	357 871 €	236 945 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	136 342 €	88 679 €			
3 - Frais de fonctionnement	190 793 €	10 259 €			
Total des emplois	4 395 497 €	2 002 325 €	Total des ressources	3 433 360 €	4 397 964 €
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		- €	2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	1 016 499 €	2 063 156 €	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 975 606 €	12 500 €
Excédent de la générosité du public de l'exercice	3 030 €	344 983 €	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	5 408 966 €	4 410 464 €	Total	5 408 966 €	4 410 464 €

Contributions volontaires en nature	Exercice 2023	Exercice 2022		Exercice 2023	Exercice 2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	534 055 €	584 384 €	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	686 175 €	795 782 €
Réalisées en France	534 055 €	584 384 €			
Réalisées à l'étranger			Bénévolat	543 156 €	758 049 €
Contributions volontaires à la recherche de fonds	79 427 €	114 099 €	Prestations en nature	143 019 €	37 733 €
Contributions volontaires au fonctionnement	72 692 €	97 299 €	Dons en nature		
Total	686 175 €	795 782 €	Total	686 175 €	795 782 €

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 6 403 222 € Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 365 828 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

L'opération de collecte et de sensibilisation « Les super-pouvoirs de l'océan », relayées sur les antennes de France 2 fin novembre 2023, a permis à l'association de recueillir près de 1,3 millions d'Euros de dons et mécénats. Une part significative a été reportée au 31/12/24 en fonds dédiés.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association intitulée « FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT », ou « Fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT », reconnue d'utilité publique par décret publié au Journal Officiel du 10 février 1976 a pour objet, dans le cadre des valeurs précisées dans sa charte fédérale, la protection directe et indirecte de la nature et de l'environnement, notamment en contribuant à :

- Conserver, gérer et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres, aquatiques et marins, les fonctions et services écologiques et écosystémiques, les espèces animales et végétales et leurs interactions entre elles et avec les écosystèmes ; les continuités écologiques, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages diurnes et nocturnes, le cadre de vie ;
- Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial et maritime ainsi que des chemins ruraux ;
- Lutter contre les pollutions et nuisances et contre le dérèglement climatique, en s'assurant que les frais résultants des mesures de prévention, de réduction voire de compensation soient supportés par les utilisateurs et les pollueurs ;
- Promouvoir une utilisation sobre et efficace de l'énergie ;
- Prévenir les dommages écologiques et en assurer le cas échéant la réparation intégrale, prévenir les risques naturels, biologiques, technologiques et sanitaires ;
- Promouvoir une occupation soutenable du territoire, notamment par un urbanisme économe, harmonieux et équilibré, et des modes de déplacements soutenables ;
- Promouvoir un modèle économique fondé sur des objectifs de production, de consommation et d'utilisation soutenables pour l'environnement et la santé humaine, respectueux des principes de l'économie circulaire et incluant les valeurs de solidarité et de justice sociale ;
- Promouvoir et veiller à la diffusion et au développement d'une information et d'une communication environnementale et sanitaire vraie et loyale ainsi qu'à l'application de la responsabilité sociétale et des plans de vigilance en matière environnementale par les institutions publiques et privées ;
- Agir en faveur de la promotion, du soutien, de l'effectivité et de l'efficacité du service public de l'environnement ;
- Agir en faveur de décisions financières publiques ou privées respectant les intérêts environnementaux défendus par FNE.

L'association a été reconnue d'utilité publique en 1976.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 6209 associations, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

France Nature Environnement est également membre entre autres, du Bureau Européen de l'Environnement, qui rassemble 140 associations européennes, de Seas at Risk, dédiée à la protection des mers européennes et de l'Atlantique nord et de Heal, Health and Environment Alliance, qui travaille sur les questions de santé-environnement au niveau européen. Au niveau français, FNE est membre du Mouvement associatif, de France générosités, du Don en confiance, de Hexopée, du Réseau Action Climat France, du collectif Nourrir, et de La Maison des Lanceurs d'Alerte.

Les moyens mis en œuvre :

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 180 bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de France Nature Environnement. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations. Ils travaillent main dans la main avec les 48 salarié-es de l'équipe nationale.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

- **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 7 ans
- Installations techniques 5 à 7 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 7 ans
- Matériel de bureau 3 à 7 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 7 ans
- Concessions, logiciels et brevets 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles 4 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

- **Méthode d'élaboration**

Par décision du Conseil d'administration de France Nature Environnement de septembre 2022, le CROD est élaboré de la façon suivante :

- Calcul du coût du personnel salarié, en incluant le salaire toutes charges incluses, les charges directement imputables à un-e salarié-e (ordinateur, téléphone, infogérance, SIRH, établissement des salaires), une quote-part des locaux ;
- Le personnel est réparti entre missions sociales, recherche de fonds, fonctionnement en fonction des équipes de travail ;
- Les autres charges sont réparties en fonction de la comptabilité analytique ;
- La répartition des produits issus de la générosité est réalisée en fonction de la comptabilité analytique.

Les contributions volontaires en natures sont réparties de la même manière que les charges par destination.

- **Les produits**

Produits issus de la générosité du public

Ils regroupent les dons des particuliers, les dons issus de produits bancaires solidaires (dispositif Agir du Crédit coopératif notamment), les legs, les mécénats, les cotisations des membres de France Nature Environnement, ainsi des produits de la générosité qui ne sont pas collectés directement par FNE, mais par d'autres organisations à but non lucratif, et qui sont reversées à la fédération.

Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit pour l'essentiel de parrainages d'entreprises privées, et de produits de contentieux, c'est-à-dire des dommages et intérêts versés à FNE par décision de justice.

Subventions et autres concours publics

FNE bénéficie de subventions versées par des ministères (Transition écologique, Agriculture et Alimentation, Jeunesse et sports), des établissements publics (ADEME, OFB, ONF...) et des entreprises de mission de service public (RTE, GRTGaz, VNF, par exemple).

Reprises sur provisions

Ce sont les provisions réalisées lors des exercices précédents en anticipation de dépenses prévues.

Reprises des fonds dédiés

Ce sont les produits affectés à des activités précises non consommés lors de l'exercice précédent.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

- Principe d'élaboration

Les informations figurant dans le CER correspondent aux informations relevant de la générosité du public inscrites dans le CROD.

- Affectation des ressources de la générosité

Les produits issus de la générosité sont affectés à 84% aux missions sociales de FNE, à 11% aux frais de recherche de fonds, et à 4% au fonctionnement de la fédération.

Les contributions volontaires en natures sont réparties de la même manière que les charges par destination.

1 016 499 € de dons sont reportés en fonds dédiés pour l'année 2023, car non utilisé en cours d'année (Reliquat opération « Aux arbres citoyens » et opération « Les super-pouvoirs de l'océan »).

En 2023, l'utilisation de la générosité du public affiche un déficit de - 3 030 €.

COTISATIONS

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

L'appel de cotisation constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Une somme de 1 016 499 € a été portée en fonds dédiés au titre de l'exercice 2023, au titre des opérations de collecte "Aux arbres citoyens" et « Les super-pouvoirs de l'océan » organisées en novembre 2022 et 2023.

Mouvements des immobilisations :

	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice	Augmentations	
		Suite à réévaluation	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 222		68 514
Immobilisations corporelles			
Terrains	51 135		21 700
Constructions			
Installations techniques, matériel & outillage industriels	14 066		
Autres immos corporelles	168 853		13 016
Immobilisations corporelles en cours			84 106
Avances et acomptes			
Total	400 277		187 336
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	300		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	32 003		5 071
Total	32 303		5 071
Total général	432 580		192 407

	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	Par virement de poste	par cessions		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			234 736	
Immobilisations corporelles				
Terrains			72 835	
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels			14 066	
Autres immobilisations corporelles		105 188	76 682	
Immobilisations corporelles en cours			84 106	
Avances et acomptes				
Total		105 188	482 425	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			300	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 292	32 782	
Total		4 292	33 082	
Total général		109 480	515 506	

Les immobilisations corporelles en cours correspondent aux prestations de développement informatique pour le projet Sentinelle dont la nouvelle version n'était pas mise en service au 31/12/2023.

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques :

	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	136 560	16 099		152 659
Total	136 560	16 099	0	152 659
Immobilisations financières				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 962	105		14 067
Autres immos corporelles	148 920	18 806	105 188	62 538
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Total	162 882	18 911	105 188	76 605
Total général	299 442	35 010	105 188	229 264

Mouvements des dépréciations :

	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immos corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0
Autres				
Stocks	0			0
Créances	4 050	19 387	3 500	19 937
Total	4 050	19 387	3 500	19 937
Total général	4 050	19 387	3 500	19 937

Etat des stocks :

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	6 283		6 283	0
Autres approvisionnements	737		737	0
Total	7 020	0	7 020	0

Etat des créances à la clôture de l'exercice :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	32 782	32 782	
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux	19 937	19 937	
	Autres créances clients	4 616	4 616	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques	1 094 277	914 277	180 000
	Débiteurs divers	2 390 505	2 150 505	240 000
	Charges constatées d'avance	43 928	43 928	
	Total	3 586 044	3 166 044	420 000

Charges constatées d'avance :

	Montant
Exploitation	43 928
Financières	
Exceptionnelles	
Total	43 928

Produits à recevoir :

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	2 568 523
Total	2 568 523

Tableau de variation des fonds propres :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentations		Diminutions		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	206 334							206 334
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles	1 287 009					1 287 009		0
Réserves pour projet de l'entité	176 180			1 581 771	344 982			1 757 951
Excédent ou déficit de l'exercice	294 762	-294 762	344 983	365 828			-3 030	365 828
Total	1 964 285	-294 762	344 983	1 947 600	344 982	1 287 009	-3 030	2 330 114

Variation des fonds dédiés :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Solde à la fin de l'exercice	
				Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Sur dons et mécénats					
Super-pouvoirs de l'Océan	0	1 016 499		1 016 499	
Aux Arbres Citoyens	2 063 156		1 975 606	87 550	
Total	2 063 156	1 016 499	1 975 606	1 104 049	0

Etat des dettes à la clôture de l'exercice :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Fournisseurs & comptes rattachés	261 229	261 229	
Personnel & comptes rattachés	176 894	176 894	
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	255 154	255 154	
Autres impôts, taxes & assimilés	33 220	33 220	
Autres dettes	73 685	73 685	
Produits constatés d'avance	1 453 077	1 058 077	395 000
Total	2 253 260	1 858 260	395 000

Produits constatés d'avance :

	MONTANT
Exploitation	1 453 077
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	1 453 077

Détail des charges à payer :

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 109
Dettes fiscales et sociales	291 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	432 710

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes s'élève à la clôture de l'exercice à 11 700 €.

Rémunérations des dirigeants bénévoles :

Conformément au Code Général des Impôts et à ses statuts, FNE rémunère 2 dirigeants bénévoles membres du CA à hauteur de $\frac{3}{4}$ du smic sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale des 9 et 10 juin 2023.

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance :

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à la clôture de l'exercice à 172 852 Euros.

Les effectifs :

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	48	44	47	47
Ingénieurs et cadres	45	42	41	33
Agents de maîtrise	3	2		
Employés et techniciens			6	14
Ouvriers				
Personnel mis à disposition :	3	1		
Ingénieurs et cadres	3	1		
Agents de maîtrise				
Employés et techniciens				
Ouvriers				

Indemnité de départ à la retraite :

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 167 192 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3,59 % (inflation comprise)
- Table de mortalité INSEE 2021

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger :

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Nom du contributeur	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant de la valorisation de l'avantage ou de la ressource en €
Royaume Uni	Plusieurs versements en 2023	UK Online Giving Foundation	Personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	6 396
Belgique	31/01/2023	Seas At Risk	Personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	5 727
Allemagne	14/07/2023	Renewable Grid Initiative	Personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	52 440
Royaume Uni	17/11/2023	Client Earth	Personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	15 050
Pays-Bas	08/11/2023	European Climate Foundation	Personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	13 332

Informations complémentaires sur les produits :

Dons et libéralités

	Montant 2023	Montant 2022
Dons par abandon de frais des bénévoles	2 105	6 262
Dons finance Solidaire	409 387	383 826*
Autres dons non affectés	652 292	537 939
Dons manuels des entreprises	67 890	
Dons « Aux Arbres Citoyens »	31 858	2 011 227
Dons « Les Supers pouvoirs de l'Océan »	1 136 313	
Legs ou donations	22 170*	356 644*
Total	2 322 015	3 295 897

*Le montant 2022 inclus les montant des dons 2021 perçus en janvier 2022 et le montant des dons 2022 perçus en janvier 2023.

Le montant des dons Finance solidaire engagés en 2022 s'établit à 250 207,60€.

*Le montant correspond au reliquat du legs Paque comptabilisé en 2022.

Parrainage

	Montant 2023
ClientEarth	22 000
Axa	36 000
Total	58 000

Mécénats

	2023	2022
Citeo	50 000	50 000
Boralex		5 000
Keolis mobilité durable	22 500	22 500
Mc Donald's		40 000
reforest'Action	28 299	21 224
SNCF Réseaux	100 000	75 000
Eoliennes en Mer le tréport	1 250	1 250
Eoliennes en Mer Yeux Noirmoutier	5 000	5 000
Paprec	150 000	150 000
SNCF Groupe	25 000	40 000
Veolia	24 000	24 000
Engie	45 455	4 545
Bayard Presse		1 000
SPIE industrie et tertiaire		1 500
France 2 (Pub Supers Pouvoirs de l'Océan)	157 500	202 500
RTE	75 000	
Aliapur	20 000	
Eqiom	25 000	
Re-Fashion	50 000	
Le Lautrec	4 167	
Seche environnement	31 935	8 065
Horace	37 267	21 637
Jow	10 000	
Ecomaison	6 250	
Eustache	1 283	
Total	869 905	673 220

Contributions financières 2023

	Montant	Dont étranger
Fondation Invivo	57 500	
Fondation Carasso	30 000	
UK Online Foundation	6 396	6 396
Seas at Risk	5 727	5 727
Réseau Action Climat	20 000	
Renewable Grid Initiative	52 440	52 440
Client Earth	15 050	15 050
European Climate Foundation	13 332	13 332
Autres	2 377	
Total	202 824	92 945

Autres produits

	2023	2022
Recettes contentieux	612 717	163 044
CESE	69 244	65 677
Autres	-364	624
Total	681 597	229 345

Bénévolat :

Depuis 1994, FNE présente en annexe au bilan une estimation des aides en nature et du bénévolat valorisé.

Une méthode de valorisation a été adoptée par le Conseil d'administration du 5 mars 2005. Cette méthode étant fondée sur la différence de valorisation sur la base des fonctions occupées au sein de l'association (différenciation entre membres du Conseil d'administration et autres bénévoles), le Conseil a adopté, durant sa séance des 24 et 25 septembre 2021, une nouvelle méthode de valorisation.

Cette nouvelle méthode se fonde sur les missions réalisées par les bénévoles, quelle que soit leur fonction au sein de FNE. La valorisation horaire se fonde sur la grille salariale en vigueur au sein de l'association.

Les heures effectuées par les bénévoles s'élèvent à 12541 heures, soit l'équivalent de 7 postes à temps plein.

La valorisation en Euros du bénévolat s'élève à 543 156 €.

Mécénat en nature :

FNE a bénéficié en 2023 de 3 personnes mises à disposition gratuitement et d'une prestation en nature pour un montant total de 143 019 €.